

Fiche de procédure

Informations de base		
CNS - Procédure de consultation Décision	2005/0125(CNS)	Procédure caduque ou retirée
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne: exercice des activités relatives à la coopération policière et judiciaire en matière pénale, Traité TUE titre VI		
Sujet		
1.10 Droits fondamentaux dans l'Union, Charte		
7.30.05 Coopération policière		
7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale		
8.40.08 Agences et organes de l'Union		

Informations techniques	
Référence de procédure	2005/0125(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité sur l'Union européenne (après Amsterdam) M 030; Traité sur l'Union européenne (après Amsterdam) M 034-p2c; Traité sur l'Union européenne (après Amsterdam) M 031
Etape de la procédure	Procédure caduque ou retirée
Dossier de la commission parlementaire	LIBE/6/29476